



Plateforme Mondiale des  
Femmes Entrepreneures

*Les Entrepreneures Engagées* pour un Monde Meilleur

2018

# PLATEFORME DES FEMMES ENTREPRENANTES (PLAMFE)

A la faveur de la journée Internationale de la Femme Africaine du 24 au 31 Juillet 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire le projet a été pensé mais c'est en Juillet 2018 la PLATEFORME FEMMES ENTREPRENANTES (PLAMFE) pris forme. La mise en forme définitive a eu lieu en Août 2018.

## NATURE JURIDIQUE

PLAMFE est un MOUVEMENT du réseau AFIP qui réunit en son sein des structures dotées d'une personnalité juridique et qui adhèrent en ses valeurs et à son idéal.

Ce sont :

- Entreprises
- Coopératives
- Mutuelles
- Institutions
- ONG
- Organisations diverses ayant une personnalité morale.

## MEMBRES

C'est un mouvement mondial dont les membres sont aux 4 coins de la planète et qui s'adressent UNIQUEMENT AUX ORGANISATIONS et STRUCTURES FÉMININES.

## LOBBYING

Outre les femmes des organisations et des femmes venant du secteur privé, il est important de recruter des femmes influentes qui vont porter le réseau au niveau pays et mondial.

## VOCATION

PLAMFE a pour vocation d'intégrer des organisations qui partagent ses valeurs afin de se rassembler sur d'actions communes autour des thématiques FEMMES.

## ● OBJET

PLAMFE est en charge de l'identification des besoins et des centres d'intérêt de ses membres et que des réponses locales, nationales ou internationales soient proposées collectivement sur des sujets majeurs tels :

- La défense et le plaidoyer en faveur du Droit des Femmes
- Le développement de l'entreprenariat féminin pour une autonomisation assumée dans des conditions adéquates.
- La facilitation de l'accès au numérique et le développement de l'économie numérique pour et par les femmes.
- Le portage par les femmes des Objectifs du Développement Durable afin d'assurer les besoins humains essentiels : Santé, Éducation, Environnement, accès durable à l'Eau et à l'Energie.
- D'autres leviers pourront être identifiés dans le temps afin d'atteindre les buts fixés par la PALMFE.

## ● CE QU'EST LA PLAMFE ?

- Fédère les initiatives pas les organisations
- Fédère les énergies pas les personnes
- Identifie les faiblesses et les forces des organisations et propose des mesures correctives
- Promeut toutes les actions des membres à travers ses relais dans le monde entier
- Appui les femmes animées d'une volonté de relever des challenges
- Créer des passerelles entre les continents
- Encourage le développement des réseautages féminins
- Propose diverses formules de formation ou de renforcement de capacités
- Propose de l'assistance et de l'accompagnement dans les démarches de toutes sortes
- Brise l'isolement de ses membres en développant l'humanisme et la fraternité
- Est un espace de lobbying qui va donner les outils nécessaires à ses membres pour influencer les instances de décision et y peser favorablement.

## ● NOS LOGOS ET VISUELS



## ● NOTRE CREDO

Croire en une solidarité agissante des femmes sans frontières dans un réseau fort, dynamique et constructif

## ● NOS VALEURS

Tenue blanche et écharpe Orange



## ● NOTRE HAKA

### PLAMFE

- ★ Femmes Engagées
- ★ Femmes Entreprenantes
- ★ Unies et Solidaires pour relever ensemble les défis

## ● NOS AMBITIONS

- ★ Développement une plateforme numérique de femmes qui proposent des offres de services et de métier reliant les femmes du monde urbain et du milieu rural.
- ★ Promotion de l'entrepreneuriat Féminin
- ★ Vulgarisation le numérique auprès des femmes de tous les milieux
- ★ Création d'une mutuelle de financement des initiatives des femmes

## ● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

est composé de :

- ★ 1 Présidente
- ★ 1 Secrétaire Générale
- ★ 1 Trésorière
- ★ Toutes les Vices Présidentes sont des déléguées thématiques à répartir sur les différentes représentations-pays)
- ★ Membres d'honneur
- ★ Présidentes d'honneur par continent
- ★ Marraine par continent
- ★ Sont membres d'honneur, Mairaines, présidentes d'honneur, les ex-présidentes, ex-SG et personnalités dont l'action en direction des femmes ou du continent est reconnue.
- ★ Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de trois (3) ans renouvelable 2 fois. Le renouvellement du Conseil d'Administration se fait par tiers sortant, le premier renouvellement se faisant à échéance de la première période de 3 ans. Le Conseil d'Administration est convoqué au moins une (1) fois par an par la Coordinatrice Internationale PLAMFE.

## ● LE BUREAU EXÉCUTIF

est composé de :

- ★ 1 Présidente
- ★ 1 Secrétaire Générale
- ★ 1 Trésorière
- ★ 2 membres d'honneur (ex-présidente + ex-SG+personnalité reconnue).

Les membres du Bureau sont élus pour un mandat de trois (3) ans renouvelable 2 fois. Le renouvellement du Bureau se fait par tiers sortant, le premier renouvellement se faisant à échéance de la première période de 3 ans. Le Bureau est convoqué au moins deux (2) fois par an par la Présidente de la faïtière.

## ● SIEGE (VOIR LES STATUTS)

- ★ ATTRIBUTIONS
- ★ FONCTIONNEMENT

## ● REPRESENTATIONS PAYS (VOIR LES STATUTS PAYS)

- ★ ATTRIBUTIONS
- ★ FONCTIONNEMENT

## ● LES RASSEMBLEMENTS ANNUELS

- La journée Internationale de la Femme avec un pays à l'honneur
- La journée Internationale de la Femme Africaine avec un pays à l'honneur

## ● LES ACTIVITÉS

Au moins une action phare qui s'adressent au grand public et aux partenaires

## ● BUREAU MONDIAL

La présidente du Conseil d'Administration  
**Désirée DJOMAND**

La présidente du Bureau Exécutif  
**Sophie LEUTHE OMAIS**

## ● ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

**Côte d'Ivoire**  
Riviera Palmeraie, Abidjan

**France**  
21, Rue du Petit Chassay, 44 980 Sainte Luce sur Loire

## ● COMMENT APPELLE-T-ON LES MEMBRES DE LA PLAMFE ?

- ★ Les membres engagés solidaires
- ★ Les Amies Pour la Vie ou APVS
- ★ Les Friends For Forever ou 3F
- ★ Plus amicalement les PLAMFETTES

## ● COMPOSITION

La PLAMFE est composée de d'organisations et de réseaux significatifs de femmes SANS DISTINCTION DE COULEUR NI DE RACES.

## ● REPRÉSENTATION

La PLAMFE est déclinée à travers les différents CONTINENTS & PAYS où ces organisations et réseaux sont présents dans le monde.

Les représentations-pays de la PLAMFE seront-elles-mêmes constituées par regroupement d'organisations et réseaux de femmes nationaux. Lesdits organisations et réseaux pouvant par ailleurs conserver leur fonctionnement et actions propres.

Chaque représentation-pays devra adhérer à la Charte de la PLAMFE dont les principes figurent en annexe des présents statuts.

## ● LA CHARTE PLAMFE

La CHARTE constitue le socle de gouvernance et d'organisation de chaque représentation pays PLAMFE.

## ● L'ADHÉSION

- ★ L'adhésion des organisations/réseaux à la PLAMFE se fait par cooptation ;
- ★ L'adhésion définitive d'une organisation ou d'un réseau à la PLAMFE n'est acquise qu'après règlement d'un droit d'entrée d'un montant de 100 000 F CFA par an ou 152 euros et payable en 3 fois maxi.
- ★ La contribution est payable au niveau mondial.

## ● COTISATION MENSUELLE

Chaque représentation pays devra s'acquitter, au nom des organisations-réseaux qui la constituent, d'une cotisation mensuelle d'un montant fixé de manière discrétionnaire au niveau pays en fonction de ses objectifs et ambitions.

La cotisation est payable au niveau pays.

A Charge pour chaque représentation pays PLAMFE de collecter cette cotisation mensuelle auprès de ses organisations/réseaux adhérents et d'y appliquer les déductions fiscales nationales afférentes.

